

Une entre autres de 8 livres 10 sols de rente, pour un capital de 280 livres, était sous le nom d'Etienne Gonin. Le billet avait été souscrit et la somme prêtée, le 13 janvier 1725 ; le débiteur s'était engagé solidairement avec sa femme, Barbe Goubier, et hypothèque avait été prise sur leurs biens, meubles et immeubles et spécialement sur une métairie appelée « chez Georges Bost » (1).

Notre laboureur vécut à peine le temps d'acquitter la première échéance, il décéda, jeune encore, le 23 mars 1726, sa veuve se remaria, la liquidation ne fut pas brillante (2).

Le fils aîné, Jean, tâcha néanmoins de faire honneur à

(1) *Rente constituée pour Claude Blanc.* Par-devant le notaire royal soussigné et présents les témoins après nommés, personnellement établi Etienne Gonin, laboureur, et avec lui, et de son autorité, congé, vouloir et licence Barbe Goubier, sa femme, lesquels ont créé au profit de M^e Claude Blanc, prêtre, curé d'Essertines, ici présent et acceptant une rente annuelle et viagère de 8 livres 10 sols au sol principal de la somme de 280 livres, laquelle somme ledit M^e Blanc a payée réellement et comptant auxdits mariés Gonin et Goubier, dont ils se contentent et le quittent..... Laquelle rente cesdits mariés Gonin et Goubier promettent solidairement payer audit sieur Curé ou à ceux qui seront ses héritiers à chacun de Noël, le premier paiement commençant à la Noël prochain.

Fait et passé audit Essertines, maison curiale dudit lieu, avant midi, le 13 janvier 1725. — Contrôlé à Feurs le 14 janvier 1725.

Signé : RENARD.

(2) Barbe Goubier, née le 3 août 1687, épousa en secondes noces, le 4 octobre 1735, André Chazalet du Pizay, paroisse de Jas ; veuve en deuxième fois, le 18 mai 1748, elle décéda elle-même, le 30 novembre 1752,

Le fils du premier lit, Jean Gonin, célébra ses noces le même jour que sa mère ; il prit pour femme Françoise Chazalet, la fille de celui qui devint le mari de sa mère, deux fois ainsi son beau-père.